



Fiche de données de sécurité conforme  
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'impression 11.02.2011

Modifié 10.02.2011 (F) Version 6.0

**Silicone A, Adhésif et scellant, couleurs  
différentes (F)**

## 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

**Identificateur de produit**

**Nom commercial**

Silicone A, Adhésif et scellant, couleurs différentes (F)  
Code-Nr. 130000

**Fabricant / fournisseur**

WEICON GmbH & Co. KG  
Königsberger Straße 255, DE-48157 Münster  
Boîte postale 84 60, DE-48045 Münster  
Téléphone ++49(0)251 / 9322 - 0, Fax ++49(0)251 / 9322-244  
E-Mail : info@weicon.de  
Internet : www.weicon.de

**Service des renseignements**

Abteilung Angebote, Verkauf, Export  
Téléphone ++49(0)251 / 9322 - 0

**Renseignements en cas d'urgence**

Giftnotruf Bonn: Bei Vergiftungen (in case of poisoning)  
Téléphone ++49(0)228-19 240

**Conditions d'utilisation recommandées**

Adhésifs et scellants monocomposants, durablement élastique

## 2. Identification des dangers

**Étiquetage - 67/548/CEE ou 1999/45/CE**

**Remarques relatives à l'étiquetage**

Produit non soumis à étiquetage selon des Directives européennes.

Non soumis à étiquetage, mais il convient de prendre les précautions d'usage pour la manipulation des produits chimiques.

**Règles particulières relatives aux éléments d'étiquetage additionnels concernant certains mélanges**

Fiche de données de sécurité disponible sur demande pour les professionnels.

**Indications relatives aux dangers pour l'homme et l'environnement**

La préparation est considérée non dangereuse au sens de la directive 1999/45/CE

## 3. Composition/informations sur les composants

**Description**

moyen d'étanchéité

**Composants dangereux**

CAS No	EC No	Désignation	[% en poids]	Classification - 67/548/CEE
17689-77-9	241-677-4	triacétoxyéthylsilane	< 5	R14; C R34
64742-46-7	265-148-2	Distillats moyens (pétrole), hydrotraités (NOTA H,N)	> 10	Xn R65; R66



Fiche de données de sécurité conforme  
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'impression 11.02.2011

Modifié 10.02.2011 (F) Version 6.0

**Silicone A, Adhésif et scellant, couleurs  
différentes (F)**

---

## 4. Premiers secours

### Après inhalation

Assurer un apport d'air frais.

En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

### Après contact avec la peau

Tamponner légèrement les parties concernées de la peau avec de la ouate ou de la cellulose, et ensuite, nettoyer abondamment avec de l'eau et un produit de nettoyage doux.

### Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

### Après ingestion

Ne pas faire vomir.

Appeler immédiatement le médecin.

---

## 5. Mesures de lutte contre l'incendie

### Agents d'extinction appropriés

mousse stable aux alcools

produits extincteurs en poudre

dioxyde de carbone

eau pulvérisée

### Agents d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité

jet d'eau

### Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les gaz dégagés lors d'un incendie sont classés principalement toxiques par voie respiratoire

### Équipement spécial de protection en cas d'incendie

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Les travaux d'extinction, de sauvetage et de nettoyage effectués lors du dégagement de gaz d'incendie ou de combustion sans flamme, doivent être réalisés exclusivement avec un appareil respiratoire lourd.

### Remarques diverses

Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

---

## 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### Les précautions individuelles

Veiller à assurer une aération suffisante.

Utiliser un vêtement de protection individuelle.

### Les précautions pour la protection de l'environnement

Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.

### Les méthodes de nettoyage

Éliminer selon les réglementations en vigueur.

Ramasser mécaniquement.

---

## 7. Manipulation et stockage

### Précautions lors de la manipulation

Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail.

### Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion

Observer les règles générales de protection contre le feu.

### Conditions à remplir par les lieux de stockage et les conteneurs

Empêcher les infiltrations dans le sol.



Fiche de données de sécurité conforme  
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'impression 11.02.2011

Modifié 10.02.2011 (F) Version 6.0

**Silicone A, Adhésif et scellant, couleurs  
différentes (F)**

**Remarques relatives au stockage avec d'autres produits**

Ne pas stocker avec des agents oxydants.

**Informations diverses relatives aux conditions de stockage**

Maintenir les récipients hermétiquement fermés, dans un endroit bien ventilé.

Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.

Stocker au sec.

Mettre à l'abri des échauffements/surchauffes.

**8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

**Remarques complémentaires relatives à la configuration des installations techniques**

Aération et évacuation d'air suffisantes.

**Protection respiratoire**

en cas d'aération insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire

**Protection des mains**

Indications se référant au matériel des gants de protection [exécution/type, épaisseur, résistance à la pénétration/durée de vie, résistance au mouillage]:caoutchouc nitrile; 0,4mm;480min;60min.

Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste.

**Protection des yeux**

lunettes de protection

**Protection de la peau**

Vêtements de protection

**Mesures générales de protection**

Eviter d'inspirer les vapeurs.

**Mesures d'hygiène**

Conserver à l'écart des aliments et boissons.

Tenir éloigné des denrées alimentaires humaines et animales.

Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

**9. Propriétés physiques et chimiques**

**Etat**  
pâteux

**Couleur**  
divers

**Odeur**  
acide acétique

**Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement**

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
<b>Point d'éclair</b>	> 100 °C				
<b>Pression de vapeur</b>	< 100 mbar	20 °C			
<b>Densité</b>	1 - 1,3 g/cm <sup>3</sup>	20 °C			
<b>Solubilité dans l'eau</b>					insoluble
<b>Viscosité (durée d'écoulement)</b>	> 60 s	20 °C		6 DIN/ISO 2431	



## 10. Stabilité et réactivité

### Conditions à éviter

Tenir éloigner de la chaleur.

### Matières à éviter

Réagit au contact des agents d'oxydation forts.

### Produits de décomposition dangereux

oxyde de carbone

dioxyde de carbone

vapeurs/gaz irritants

produits de décomposition responsables du danger :

oxydes de soufre (SOx)

### Décomposition thermique

Remarque Le produit ne se décompose pas s'il est utilisé conformément aux prescriptions.

## 11. Informations toxicologiques

### Constatations empiriques

le contact fréquent et prolongé du produit avec la peau peut provoquer des irritations

## 12. Informations écologiques

### Informations relatives à l'élimination (persistance et dégradation)

	Taux d'élimination	Méthode d'analyse	Méthode	Evaluation
<b>Dégradabilité physico-chimique</b>	Le produit est difficilement soluble dans l'eau. Bonne élimination du produit présent dans l'eau par des procédés abiotiques, comme par exemple la séparation mécanique.			

### Remarques générales

Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.

Ne pas déverser le produit dans les eaux.

## 13. Considérations relatives à l'élimination

### Code déchets

07 02 17

08 04 09\*

08 04 10

08 04 11\*

### Nom du déchet

déchets contenant des silicones autres que celles visés à la rubrique 07 02 16

déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

déchets de colles et mastics autres que ceux visés à la rubrique 08 04 09

boues de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

Les déchets dont signalés par un astérisque sont considérés comme des déchets dangereux conformément à la directive 91/689/CEE. relative aux déchets dangereux

### Recommandations relatives au produit

Éliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur.

Déchets de produit : élimination, par ex. incinération.

### Recommandations relatives à l'emballage

Éliminer conformément aux dispositions légales en vigueur.



Fiche de données de sécurité conforme  
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'impression 11.02.2011

Modifié 10.02.2011 (F) Version 6.0

**Silicone A, Adhésif et scellant, couleurs  
différentes (F)**

---

## 14. Informations relatives au transport

### Informations diverses relatives au transport

Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports - ADR/RID, IMDG, ICAO/IATA-DGR.

---

## 15. Informations réglementaires

### Directive COV (composants organiques volatils)

Teneur COV 3 %

(composants organiques  
volatils)

Valeur COV 30 g/L

(composants organiques  
volatils)

---

## 16. Autres informations

### Utilisation recommandée et restrictions

Respecter la législation nationale et locale en vigueur relative à des produits chimiques.

### Informations diverses

Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.

### Teneur des phrases R/H contenues dans le chapitre 3 (ne faisant pas référence à la classification du mélange!)

R 14 Réagit violemment au contact de l'eau.

R 34 Provoque des brûlures.

R 65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

R 66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.